

1895
LA

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC

Le mois du Sacré-Cœur

Le mois de juin est consacré à la dévotion au Sacré-Cœur. A cette occasion, il est opportun de rappeler les indulgences que peuvent gagner ceux qui font le mois du Sacré-Cœur, soit en public, soit en particulier.

S. S. Pie IX a accordé, le 6 mai 1873, une indulgence de sept ans, une fois par jour; et une indulgence plénière, un jour quelconque du mois, moyennant la confession, la communion, la visite d'une église, et une prière aux intentions du Souverain Pontife.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE JUIN

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour le développement continu des Œuvres du culte eucharistique, ce culte par excellence de la piété, de la réparation et de l'amour.

CONTROVERSE

—La religion catholique n'est que de la bigoterie.

R. La bigoterie, c'est-à-dire la manie de certaines pratiques mesquines et superstitieuses, par lesquelles quelques personnes mal éclairées remplacent la vraie piété, n'est pas la religion, mais elle en est l'abus.

—Un homme du monde ne peut pas se plier à toutes ces pratiques de dévotes.

R. La religion n'exige pas cela; elle demande seulement d'assister à la messe le dimanche, d'aller à confesse et de communier, de faire une prière le matin et le soir, d'offrir nos actions à Dieu et de penser quelque fois à lui.